

C. QUELLE EST LA FINLAITE DE L'OPERATION *

Protection de la faune sauvage	<input type="checkbox"/>	Prévention de dommages aux forêts	<input type="checkbox"/>
Sauvetage de spécimens	<input type="checkbox"/>	Prévention de dommages aux eaux	<input type="checkbox"/>
Conservation des habitats	<input checked="" type="checkbox"/>	Prévention de dommages à la propriété	<input type="checkbox"/>
Inventaire des populations	<input checked="" type="checkbox"/>	Protection de la santé publique	<input type="checkbox"/>
Etude écoéthologique	<input type="checkbox"/>	Protection de la sécurité publique	<input type="checkbox"/>
Etude génétique ou biométrie	<input checked="" type="checkbox"/>	Motifs d'intérêt public majeur	<input type="checkbox"/>
Etude scientifique autre	<input type="checkbox"/>	Détention en petites quantités	<input type="checkbox"/>
Prévention de dommages à l'élevage	<input type="checkbox"/>	Autre	<input type="checkbox"/>
Prévention de dommages aux pêcheries	<input type="checkbox"/>		
Prévention de dommages aux cultures	<input type="checkbox"/>		

Préciser l'action générale dans laquelle s'inscrit l'opération, l'objectif, les résultats attendus, la portée locale, régionale ou nationale :

La présente demande s'inscrit dans le cadre du plan de gestion de la Réserve Naturelle Régionale du Bocage des Antonins (2018-2027), localisée dans le département des Deux-Sèvres sur la commune de Saint-Marc-la-Lande. Cette demande est réalisée par le conservateur de la réserve (Alexandre Boissinot) et en collaboration avec Olivier Lourdais, chargé de recherche au Centre d'Etude Biologique de Chizé (UMR 7372 CNRS et Université de la Rochelle).

Contexte :

Le bocage humide autour de l'étang de Forges, à Saint-Marc-La-Lande en Deux-Sèvres, constitue un îlot paysager représentatif de la Gâtine armoricaine, en très bon état de conservation et caractérisé par une biodiversité très élevée, ce qui lui a valu d'être classé en Réserve Naturelle Régionale en 2015 (Figure 1). L'historique du lieu est également important en raison du rattachement du bocage et de l'étang à la commanderie des Antonins, installée aux landes de Saint-Marc et par la suite, de son appartenance à René Verriet de Litardière, un botaniste de renommée internationale. Il constitue en cela un patrimoine naturel, culturel et historique de première importance. Du point de vue biologique, le site regroupe sur une surface de 22,6 hectares une diversité de milieux représentatifs du bocage tel qu'il existait à la fin du XIXème siècle, ce qui devient de plus en plus rare de nos jours.

Le site qui compte aujourd'hui plus de 2600 taxons, dont de nombreuses espèces rares et spécialisées. Pas moins de 407 plantes sont répertoriées dont 56 ont aujourd'hui un statut patrimonial reconnu comme le Fluteau nageant ou la Pilulaire à globules, deux espèces protégées et 33 espèces sont inscrites sur une liste rouge (Poitou-Charentes, Massif armoricain et/ou national) du fait de leur risque de disparition à l'exemple de la Châtaigne d'eau. En quelques années, plus de 1680 taxons de faune ont déjà été inventoriés dans seulement une quinzaine de groupes étudiés : 46 mammifères dont 16 chauves-souris, 142 oiseaux, 6 poissons, 5 reptiles, 10 amphibiens, 56 papillons de jour (Rhopalocères), 402 papillons de nuit (Hétérocères), 42 libellules, 43 criquets ou sauterelles (Orthoptères), 579 coléoptères, 25 fourmis, 196 araignées, 56 symphytes, 28 syrphes et 47 punaises. Initié récemment, l'inventaire de la fonge et des bryophytes du site compte déjà plus de 500 espèces dont une trentaine de champignons particulièrement menacés à l'échelle régionale. Cette liste, loin d'être exhaustive, est complétée chaque année par de nouvelles découvertes.

Suivi CMR des populations de serpents de la réserve naturelle régionale du Bocage des Antonins :

Les reptiles sont particulièrement sensibles à l'agencement du paysage et aux pratiques qui en découlent. Ils ne possèdent pas de mécanisme de production de chaleur et leur température varie selon les conditions thermiques du milieu (ectotherme). Ils sont donc très dépendants de la structure de l'habitat (qualité thermique et hydrique). Ils sont également particulièrement sensibles à différents agents d'agressions, tels que les pollutions agricoles (Nitrates, pesticides...). Ce groupe a des capacités de déplacement et de dispersion généralement très limitées (< à 1km). L'ensemble de ces paramètres, rendent les reptiles particulièrement intéressant à étudier et à suivre dans un espace naturel protégé. Notamment pour évaluer les mesures de gestion qui sont prises sur le site et également pour disposer de données de référence sur l'évolution des populations dans les paysages bocagers sur du long terme.

La capture-marquage-recapture ou CMR est une méthode d'inférence statistique couramment utilisée en écologie pour estimer la taille d'une population animale. L'étude par CMR permet de connaître la répartition des individus, l'utilisation de l'espace, la capacité de dispersion, l'effectif et l'évolution de la population. Les facteurs qui influencent cette dynamique pourront être identifiés pour mieux proposer des mesures de gestion favorable pour les espèces étudiées, et évaluer leur efficacité dans le temps.

Cette étude s'inscrit dans l'opération de gestion « RE1 : Suivi démographique des populations de reptiles » du plan de gestion de la RNR du Bocage des Antonins 2018-2027.

Site Internet : <https://www.bocage-des-antonins.fr/> et <https://www.amphibien-reptile-bocage.com/>

Lien du plan de gestion de la RNR du Bocage des Antonins 2018-2027 : <https://www.bocage-des-antonins.fr/pg-2018-2027/>

D. QUELLES SONT LES MODALITES ET LES TECHNIQUES DE L'OPERATION
Renseigner l'une des rubriques suivantes en fonction de l'opération considérée.

D1. CAPTURE OU ENLEVEMENT

Capture définitive Préciser la destination des animaux capturés :.....

Capture temporaire **avec relâcher sur place** avec relâché différé

S'il y a lieu préciser les conditions de conservation des animaux avant relâcher :
S'il y a lieu préciser la date, le lieu et les conditions de relâcher : RNR du Bocage des Antonins

Capture manuelle Capture au filet

Capture avec époussette Pièges préciser :
Autres moyens de capture Préciser :
Utilisation de sources lumineuses Préciser :
Utilisation d'émissions sonores Préciser :

Modalité de marquage des animaux (description et justification) : Marquage léger par ablation d'écailles ventrales et/ou pose de mini transpondeur (Trovan Unique Mini Transponder In VetPlant Implanter (ID100VB/1.4).

D2 DESTRUCTION *

Destruction des nids Préciser :

Destruction des oeufs Préciser :

Destruction des animaux par animaux prédateurs Préciser :

par pièges Préciser :

par capture et euthanasie Préciser :

par arme de chasse Préciser :

Autres moyens de destruction Préciser :

Suite sur papier libre.

D3 PERTURBATION INTENTIONNELLE *

Utilisation d'animaux sauvage prédateur Préciser :

Utilisation d'animaux domestiques Préciser :

Utilisation de sources lumineuses Préciser :

Utilisation d'émissions sonores Préciser :

Utilisation de moyens pyrotechniques Préciser :

Utilisation d'armes de tir Préciser :

Utilisation d'autres moyens de perturbation intentionnelle Préciser :

Suite sur papier libre.

E. QUELLE EST LA QUALIFICATION DES PERSONNES CHARGÉES DE L'OPERATION

Formation initiale en biologie animale Préciser :

Formation continue en biologie animale Préciser : **Alexandre Boissinot : Diplôme Sciences et Vie de la Terre à l'Ecole Pratiques des Hautes Études (EPHE) ; Olivier Lourdais, Docteur en écologie**

Autre formation Préciser :

F. QUELLE EST LA PERIODE OU DATE DE L'OPERATION

Préciser la période : **2024 à 2027 (jusqu'à la fin de plan de gestion 2018-2027)** La date :

G. QUELS SONT LES LIEUX DE L'OPERATION

Régions administratives : **Nouvelle - Aquitaine**
Départements : **Deux-Sèvres (79)** Cantons :
Communes : **Saint-Marc-La-Lande (79310)**

H. EN ACCOMPAGNEMENT DE L'OPERATION, QUELLES SONT LES MESURES PREVUES POUR LE MAINTIEN DE L'ESPECE CONCERNEE DANS UN ETAT DE CONSERVATION FAVORABLE ? *

Relâcher des animaux capturés Mesures de protection réglementaires
Renforcement des populations de l'espèce Mesures contractuelle de gestion de l'espace
Préciser éventuellement à l'aide de carte ou de plan, les mesures prises pour éviter tout impact défavorable sur la population de l'espèce concernée :
.....
Suite sur papier libre.

I COMMENT SERA ETABLI LE COMPTE RENDU DE L'OPERATION

Bilan d'opérations antérieures (s'il y a lieu) :

Modalités de compte rendu des opérations à réaliser :
Rapport d'étude

* cocher les cases correspondantes

La loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés s'applique aux données nominatives portées dans ce formulaire. Elle garantit un droit d'accès et de rectification pour ces données auprès des services préfectoraux

Fait à NIORT
Le 06/03/2024
Signature du demandeur : Alexandre BOISSINOT



**Deux-Sèvres
Nature
Environnement**
48, Rue Rouget de Lisle
79000 NIORT - 05 49 73 37 36
contact@dsne.org - www.dsne.org